



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SADC tient une conférence annuelle réunissant les responsables des agences de lutte contre la corruption au Malawi

16 juin 2026, Gaborone (Botswana)

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) tiendra sa conférence annuelle des responsables des agences de lutte contre la corruption du 22 au 24 juin 2026 à Lilongwe (Malawi). La conférence sera suivie de la réunion statutaire annuelle du Comité de lutte contre la corruption de la SADC (SACC), qui se tiendra le 25 juin 2026.

La conférence se tiendra sous le thème : *Renforcer la coopération régionale pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites : Intégrité des marchés publics, recouvrement des avoirs, protection des lanceurs d'alerte et exploitation des technologies numériques.*

Elle réunira les responsables des agences de lutte contre la corruption des États membres de la SADC ainsi que les parties prenantes concernées afin de débattre des questions prioritaires qui affectent les initiatives collectives de la Région en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Les travaux porteront sur le renforcement de la coopération régionale, l'amélioration de l'intégrité des marchés publics, le renforcement des mécanismes de recouvrement des avoirs, la promotion de la protection des lanceurs d'alerte et l'utilisation des technologies numériques afin de promouvoir les principes de transparence et de responsabilité.

La conférence et la réunion statutaire s'inscrivent dans le cadre des efforts continus déployés par la SADC afin de soutenir la mise en œuvre du Plan d'action stratégique de lutte contre la corruption 2023-2027, lequel fournit un cadre d'action régionale coordonnée de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites connexes.

Il est attendu que ces réunions fournissent également des orientations stratégiques sur les travaux du Comité de lutte contre la corruption de la SADC et renforcent la collaboration entre les États membres dans la lutte contre la corruption, une menace qui pèse sur la gouvernance, le développement, l'intégration régionale et la confiance du public.

La SADC poursuit son engagement en faveur de la promotion de la bonne gouvernance, de la responsabilité, de la transparence et de l'intégrité dans toute la région, conformément à son mandat visant à promouvoir le développement durable, la paix, la sécurité et l'intégration régionale.

Pour toute demande d'information des médias, contactez :

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (courriel : blopi@sadc.int), Mme Anethe Mtambanengwe (courriel : amtambanengwe@sadc.int) en réservant une copie à prinfo@sadc.int .

.....

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC
16 juin 2026
Gaborone, Botswana**